



PASS'

2015

formation

SPÉCIAL ENTREPRISES ADHÉRENTES

Retrouvez
les programmes
détaillés sur
notre site :

www.agefos-pme-limousin.com

MODULES DE FORMATION ⁽¹⁾

financés par
AGEFOS PME Limousin
et co-financés par le
Fonds Social Européen
et le Conseil Régional
du Limousin



LA FORMATION, LEVIER MAJEUR POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

Formations à dates fixes de mars à novembre 2015

Durée : 8 ½ journées (28 H)

Public : *dirigeants salariés, service du personnel, toutes personnes impliquées dans la gestion des ressources humaines.*

➔ **ACTUALISATION DES CONNAISSANCES EN DROIT SOCIAL**

Objectifs :

- actualiser ses connaissances sur la gestion sociale,
- intégrer l'évolution législative et jurisprudentielle.

Dates et lieux :

- 1 **mardi 17 mars 2015**
- 2 **mardi 24 mars 2015**
- 3 **mercredi 18 mars 2015**

Limoges
Brive
Guéret

Les dates suivantes seront à définir entre participants et formateurs.

N° de stage à rappeler obligatoirement

Durée : 1 jour (7 H)

Public : *responsable d'entreprise, service ressources humaines.*

➔ **ENTRETIEN PROFESSIONNEL**

La loi du 5 mars 2014 rend obligatoire la tenue du premier entretien professionnel d'ici mars 2016.

Objectifs :

- définir les objectifs de l'entretien professionnel,
- savoir mener un entretien professionnel en gérant les points délicats,
- favoriser le parcours de formation de tous les salariés en structurant son organisation interne.

Dates et lieux :

- 4 **jeudi 9 avril 2015**
- 5 **mardi 16 juin 2015**
- 6 **mardi 16 juin 2015**
- 7 **lundi 5 octobre 2015**
- 8 **mardi 17 novembre 2015**
- 9 **mardi 17 novembre 2015**

Limoges
Brive
Guéret
Limoges
Brive
Guéret

N° de stage à rappeler obligatoirement

Durée : 1 jour (7 H)

Public : *dirigeants salariés, service RH, collaborateurs(trices) des services comptables.*

➔ **DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE (DSN)**

La DSN deviendra obligatoire pour tous les employeurs le 1^{er} janvier 2016, elle remplace l'ensemble des déclarations périodiques à destination des organismes de protection sociale.

Objectifs :

- identifier les données et les outils pour établir la DSN,
- préparer la mise en place de la DSN.

Dates et lieux :

- 10 **mardi 13 octobre 2015**
- 11 **jeudi 15 octobre 2015**
- 12 **lundi 12 octobre 2015**

Limoges
Brive
Guéret

N° de stage à rappeler obligatoirement

Durée : 2 jours (14 H)

Public : *responsable ou chargé de l'hygiène, de la sécurité et de la prévention des risques.*

➔ **ÉVALUATION DES RISQUES ET DOCUMENT UNIQUE**

Le décret du 5 novembre 2001 rend obligatoire la transcription de l'inventaire des risques dans un document unique.

Objectifs :

- intégrer les enjeux de l'évaluation des risques,
- maîtriser la réglementation, évaluer sa responsabilité et sécuriser ses pratiques,
- ajuster son document unique,
- piloter son plan d'action en équipe.

Dates et lieux :

- 13 **lundi 21 et mardi 22 septembre 2015**
- 14 **lundi 5 et mardi 6 octobre 2015**
- 15 **lundi 28 et mardi 29 septembre 2015**

Limoges
Brive
Guéret

N° de stage à rappeler obligatoirement

Durée : 2 jours (14 H)

Public : *tuteurs/tutrices de salarié(e)s en contrat de professionnalisation ou en période de professionnalisation.*

➔ **FORMATION DE TUTEUR**

Après avoir présenté l'essentiel du droit du travail, la formation vise à faire du tuteur un acteur à part entière du parcours de professionnalisation :

Objectifs :

- connaître le cadre et les enjeux du tutorat,
- définir les missions du tuteur,
- accompagner de manière structurée.

Dates et lieux :

- 16 **lundis 6 octobre et 3 novembre 2015**
- 17 **lundis 6 octobre et 3 novembre 2015**
- 18 **lundis 6 octobre et 3 novembre 2015**

Limoges
Brive
Guéret

N° de stage à rappeler obligatoirement

Formations à dates fixes de mars à novembre 2015

Durée :
3 jours (21 H)

Public :
salarié(e)
expérimenté(e)
dans la conduite
des chariots des
catégories 1, 3, 5 de
la recommandation
CNAMTS R 389.

➔ CACES CATÉGORIE 1, 3 ou 5 une ou deux catégories par stagiaire

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.

Objectifs :

- conduire les chariots des catégories 1, 3, 5 de la recommandation CNAMTS R 389 dans le respect des règles de sécurité,
- réaliser des opérations de chargement et de déchargement en toute sécurité,
- assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé,
- être en mesure de rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées.

Validation : CACES conformément à la recommandation CNAMTS R 389.

Dates et lieux :

- du lundi 20 au mercredi 22 avril 2015
19 Rilhac Rancon 20 Brive 21 Guéret
- du mardi 22 au jeudi 24 septembre 2015
22 Rilhac Rancon 23 Brive 24 Guéret

Durée :
2 jours (14 H)

Public :
salarié(e) titulaire
d'un CACES cariste
des catégories 1, 3
ou 5 de la recom-
mandation CNAMTS
R 389.

➔ RENOUELEMENT CACES catégorie 1, 3 ou 5 une ou deux catégories par stagiaire

Objectifs :

- réactualiser les connaissances théoriques et pratiques des conducteurs de chariots élévateurs titulaires d'un CACES cariste 1, 3 ou 5,
- passer de nouveau le test d'évaluation du CACES 1, 3 ou 5.

Validation : CACES conformément à la recommandation CNAMTS R 389.

Dates et lieux :

- lundi 18 et mardi 19 mai 2015
25 Rilhac Rancon 26 Brive 27 Guéret
 - lundi 5 et mardi 6 octobre 2015
28 Rilhac Rancon 29 Brive 30 Guéret
- N° de stage à rappeler obligatoirement

Durée :
2 jours (14 H)

Public :
salarié(e) volontaire
pour exercer la fon-
ction de Sauveteur
Secouriste du Travail
dans son entreprise.

➔ SST - SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Objectif :

- acquérir les connaissances théoriques et pratiques requises pour la mission de Sauveteur Secouriste en entreprise.

Validation : Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail délivré par l'INRS.

Dates et lieux :

- lundi 13 et mardi 14 avril 2015
31 Limoges 32 Tulle 33 Guéret
- lundi 14 et mardi 15 septembre 2015
34 Limoges 35 Tulle 36 Guéret

Durée :
1 jour (7 H)

Public :
salarié(e) titulaire
du certificat de SST
(formation initiale).

➔ MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (recyclage SST)

Objectif :

- renouvellement obligatoire des connaissances théoriques et pratiques requises pour la mission de Sauveteur Secouriste en entreprise.

Validation : Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail délivré par l'INRS.

Modalités : renouvellement au maximum 24 mois après la dernière formation Sauveteur Secouriste du Travail, que ce soit le premier recyclage ou les recyclages suivants.

Dates et lieux :

- mardi 31 mars 2015
37 Limoges 38 Tulle 39 Guéret
 - lundi 12 octobre 2015
40 Limoges 41 Tulle 42 Guéret
- N° de stage à rappeler obligatoirement

Formations à la carte du 21 janvier au 27 novembre 2015

Durée :
5 jours (35 H)

Public :
conducteur(trice)
d'un véhicule de
transport de mar-
chandises dont le
PTAC est supérieur
à 3,5 tonnes,
titulaire du permis
de conduire de la
catégorie C ou EC
en cours de validité.

➔ FCO Formation Continue Obligatoire des conducteurs routiers de marchandises et/ou de voyageurs

À réception de votre inscription, l'organisme prendra contact avec vous pour vous proposer des dates de formation.

Objectifs :

- acquérir les connaissances techniques et pratiques nécessaires pour obtenir l'attestation de Formation Continue Obligatoire de Sécurité (FCOS) du transport routier de marchandises,
- sensibiliser le conducteur à la sécurité routière et au respect des autres usagers,
- améliorer les performances dans le domaine de la sécurité.

Conditions d'inscription : copie de la FIMO (Obligation de Formation Initiale) ou de l'attestation d'exercice.

Lieux FCO marchandises :

- 43 Rilhac Rancon 44 Brive 45 Guéret

Lieux FCO voyageurs :

- 46 Rilhac Rancon 47 Brive 48 Guéret

N° de stage à rappeler obligatoirement

PASS' INFORMATIQUE

Formations à la carte de mars à novembre 2015

Parcours individualisés, adaptés aux besoins professionnels et au niveau de chacun, en centre de formation.

À réception de votre inscription, l'organisme prendra contact avec vous pour procéder à une évaluation de niveau. Un programme et un calendrier de formation personnalisés seront ensuite établis.

Objectif : s'initier ou se perfectionner sur les logiciels ci-contre afin d'optimiser l'utilisation de l'outil informatique en entreprise.

Pré-requis Windows : pas de pré-requis particulier.

Pré-requis pour les autres modules : connaissance de l'environnement Windows.

Durée : de 6 à 30 h par logiciel

Public : salarié(e) utilisateur(trice) ou futur(e) utilisateur(trice) du (des) logiciel(s) ci-contre.

Lieux :

49 Limoges 50 Brive 51 Guéret/Aubusson

N° de stage à rappeler obligatoirement

PRÉSENTIEL à Limoges, Brive et Guéret (Versions : 2003-2007-2010)

- **WORD :** maîtriser les fonctions usuelles du traitement de texte Word avec un bon degré d'autonomie ou se perfectionner à l'utilisation des différents outils.
- **EXCEL :** maîtriser les fonctions usuelles d'Excel ou les outils complémentaires.
- **POWERPOINT :** structurer, mettre au point et réaliser une présentation vidéo à l'aide d'outils de création, de gestion et du mode plan.
- **ACCESS :** comprendre les principes d'un système de gestion d'une base de données relationnelle et apprendre à l'exploiter.

PASS' LANGUES

Formations à la carte du 21 janvier au 27 novembre 2015

Parcours individualisés, adaptés aux besoins professionnels et au niveau de chacun, en centre de formation.

À réception de votre inscription, l'organisme prendra contact avec vous pour procéder à une évaluation de niveau. Un programme et un calendrier de formation personnalisés seront ensuite établis.

Objectif : être capable de communiquer dans le cadre de son activité professionnelle avec des correspondants ou visiteurs étrangers.

Durée : de 6 à 30 h par langue

Public : salarié(e) ayant besoin de s'initier ou se perfectionner en langue(s) étrangère(s).

FORMATION EN PRÉSENTIEL

	52 LIMOGES	53 BRIVE	54 GUÉRET
ANGLAIS	✓	✓	✓
BUSINESS ENGLISH	✓	✓	✓
ESPAGNOL	✓	✓	✓
ALLEMAND	✓	✓	✓
ITALIEN	✓	✓	✓
RUSSE	✓		
	55 LIMOGES	56 TULLE/USSEL/BRIVE	57 GUÉRET
FRANÇAIS Langue Étrangère	✓	✓	✓

➔ TOEIC Test of English for International Communication

En complément des formations en anglais proposées dans le cadre de Pass' Formation, AGEFOS PME offre la possibilité de valider le niveau des stagiaires en faisant passer le TOEIC.

Objectif : mesurer et valider ses compétences en anglais professionnel avec un test reconnu.

Durée : 2 h 30

Lieux :

58 Limoges 59 Brive 60 Guéret

N° de stage à rappeler obligatoirement

En quoi consiste le TOEIC ?

- Le test TOEIC s'appuie sur des situations de travail réelles. Il est composé de 200 questions à choix multiples réparties en 2 sections : compréhension orale et compréhension écrite.

Pré-requis :

- avoir suivi une formation en anglais de 6 heures minimum dans le cadre de Pass' Formation 2015.

IMPORTANT : conserver une photocopie de la convention. Elle peut vous être demandée par les co-financeurs publics.

Convention simplifiée d'adhésion à un projet collectif d'amélioration de la compétence des salariés dans les PME

Je soussigné(e), Madame/Monsieur

en qualité de

de la société

déclare avoir pris connaissance des termes du PON Axe 2 "Anticiper les mutations et sécuriser les parcours professionnels, priorité d'investissement 8.5 : l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs" du Fonds Social Européen et du projet collectif (document téléchargeable : <http://www.fse.gov.fr/IMG/pdf/PON-Emploi-et-Inclusion.pdf>).

L'entreprise s'engage à mettre en œuvre les actions contenues dans le projet collectif déposé par AGEFOS PME Limousin auprès des services de la DIRECCTE au titre

du Fonds Social Européen et auprès des services du Conseil Régional du Limousin.

L'AGEFOS PME Limousin s'engage pour le compte de l'entreprise à déclarer les financements publics (État, Conseil Régional du Limousin, Fonds Social Européen principalement) reçus lors des 3 années précédentes au bénéfice de mon entreprise, au titre d'actions de formation, auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.

AGEFOS PME Limousin réglera directement les dépenses aux organismes de formation au titre du mandat donné par l'entreprise. À ce titre, AGEFOS PME Limousin mettra à disposition de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi et du Conseil Régional du Limousin si nécessaire, les pièces justificatives nécessaires à la vérification de la réalité et de la validité des actions prévues, dans le cadre du projet précité.

L'entreprise a été informée des indicateurs statistiques obligatoires (cf. bulletin d'inscription) mentionnés dans les conventions passées entre le Préfet de région, le Président du Conseil Régional du Limousin et AGEFOS PME Limousin pour permettre un suivi qualitatif des actions co-financées

par le FSE et le Conseil Régional du Limousin.

Enfin, l'entreprise s'engage à informer tous les salariés bénéficiaires d'une formation Pass' Formation 2015 de son co-financement par le FSE et le Conseil Régional du Limousin. Par ailleurs, toute publication ou communication devra faire mention du Fonds Social Européen et du Conseil Régional du Limousin.

L'entreprise est informée par AGEFOS PME Limousin de la possibilité d'être soumise à un contrôle par les différentes instances communautaires concernées ainsi que par les organes nationaux de contrôle.

La présente convention est valable pour l'année 2015 et concerne exclusivement les actions de formation réalisées entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2015.

Le non-respect des clauses ci-dessus mettrait fin au conventionnement dans le cadre du projet collectif porté par AGEFOS PME Limousin.



ENTREPRISE

Raison sociale.....

Adhérent AGEFOS PME n°.....

Chiffre d'affaires annuel : ≤ 50 millions d'euros > 50 millions d'euros

Votre entreprise est-elle autonome ? oui non

(Définition : votre entreprise n'est plus autonome si elle détient au moins 25% du capital ou des droits de vote d'une autre entreprise, et/ou si une autre entreprise détient au moins 25 % du capital ou des droits de vote de votre entreprise)

Responsable : Nom Prénom

Fonction.....

Siret..... Code NACE.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Tél..... Fax.....

E-mail.....

CONDITIONS D'ACCÈS

ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIÉS

QUOTAS D'INSCRITS - 6 inscriptions/an/entreprise (GRATUIT jusqu'à 6 inscrits).

ENTREPRISES DE PLUS DE 10 SALARIÉS

■ Entreprises de 10 à 49 salariés :

QUOTAS D'INSCRITS - 4 inscriptions/an/entreprise

■ Entreprises de plus de 50 salariés :

QUOTAS D'INSCRITS - 2 inscriptions/an/entreprise

"Droits d'inscription" obligatoires : 60 € TTC par inscription pour les formations "recyclage" et TOEIC, 120 € TTC par inscription pour toutes les autres formations (TVA de 20 %).

Pour toute inscription au-delà des quotas, reconduction des conditions applicables depuis fin 2012 : participation supplémentaire, entre 45 et 50 % du coût réel. En cas de non participation, il ne sera procédé à aucun remboursement des droits d'inscription. Toute absence de stagiaire inscrit devra faire l'objet d'une justification écrite par l'entreprise.

STAGIAIRE

Un bulletin par stagiaire.

Nom et prénom H / F CSP ⁽²⁾ Âge

Contrat de travail : CDI CDD Emploi d'avenir Autre

Niveau de formation : fin de 3^e CAP-BEP Bac Bac+2 Bac+3-4 Bac+5 et plus

Fonction :

Enquête : le stagiaire est-il reconnu travailleur handicapé ? OUI NON

Intitulé du stage :

Numéro du stage : Lieu :

Adaptation du salarié au poste de travail ou liée à l'évolution ou au maintien dans l'emploi, dans l'entreprise.

Développement des compétences du salarié.

Nom et prénom du signataire :

Donne délégation de paiement, au titre de mon entreprise, à AGEFOS PME pour procéder au règlement direct de la formation auprès de l'organisme de formation.



DATE, CACHET DE L'ENTREPRISE ET SIGNATURE

(2) CSP : 1 - Ouvrier non qualifié 2 - Ouvrier qualifié
3 - Employé 4 - Technicien, agent de maîtrise, VRP
5 - Ingénieur et cadre 6 - Dirigeant salarié

Document à retourner à :

AGEFOS PME Limousin

Service "Pass' Formation"

5 ter 7, bd Victor Hugo

CS 61233 - 87054 LIMOGES Cedex 2

Formations à la carte de janvier à novembre 2015

Durée :
24 H

Public :
tout(e) salarié(e)
souhaitant définir
ou valider un projet
d'évolution profes-
sionnelle.

➔ BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences permet de faire le point sur une expérience professionnelle, les aptitudes et les motivations.

Il aidera à élaborer un projet professionnel réaliste et accessible.

Enjeux pour les entreprises :

- le bilan de compétences permet d'identifier les compétences détenues, de définir les besoins en formation et de préparer la mobilité.

Enjeux pour les salariés :

- le bilan de compétences permet d'analyser ses motivations et ses atouts afin de construire un projet professionnel et d'élaborer un plan d'action pour le réaliser.

Lieux :

⁶¹ Limoges

⁶² Brive

⁶³ Guéret

N° de stage à rappeler obligatoirement

Durée :
de 6 à 24 H

➔ VAE ACCOMPAGNEMENT ⁶⁴ N° de stage à rappeler obligatoirement

La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) permet de transformer une expérience professionnelle en diplôme, titre professionnel ou certificat...

Enjeux pour les entreprises :

- la VAE permet d'identifier les besoins en compétences et de gérer la mobilité interne.

Enjeux pour les salariés :

- la VAE permet une reconnaissance, prépare à la mobilité et renforce l'employabilité.

Bénéficiaires :

- la VAE s'adresse à tous les salariés, sans condition de niveau de formation ou d'âge, ayant exercé pendant 3 ans une activité de façon continue ou non en rapport direct avec la certification visée (les périodes de formation initiale ou continue ainsi que les stages ne sont pas pris en compte).

Diplômes et titres visés :

- la VAE permet d'obtenir tout ou partie de l'ensemble des diplômes, titres et certificats de qualification qui sont enregistrés dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Accompagnement :

- une fois le projet défini et l'organisme certificateur identifié, AGEFOS PME peut financer jusqu'à 24 heures d'accompagnement : entretien individuel, analyse de l'activité, aide à la constitution du dossier, préparation à l'entretien avec le jury.

À réception de votre inscription, un conseiller AGEFOS PME vous contactera afin de vous préciser les modalités de prise en charge.

Si le candidat ne sait pas quelle certification viser, il peut s'adresser à l'un des Points Relais Conseil en VAE de la région Limousin (AGEFOS PME en fournira la liste).

➔ MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Compléter la fiche d'inscription dûment signée avec le cachet de l'entreprise, ainsi qu'un chèque du montant des droits d'inscription. Un reçu valant facture vous sera retourné.
- Renvoyer la fiche d'inscription à :
AGEFOS PME LIMOUSIN
Service "Pass' Formation 2015"
5 ter 7, boulevard Victor Hugo
CS 61233 - 87054 LIMOGES Cedex 2
- Dès réception de votre inscription, une confirmation de réception d'inscription vous sera adressée.
- L'organisme de formation vous fera parvenir une convocation à votre formation.
- Les places étant limitées, l'inscription des stagiaires est validée par ordre d'arrivée.
- Clôture des inscriptions 8 jours avant le début de la formation sauf s'il reste des disponibilités (contactez AGEFOS PME).

➔ RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

Pour obtenir une plaquette, une fiche d'inscription, un programme de formation, rendez-vous sur la page d'accueil de notre site www.agefos-pme-limousin.com et cliquez sur "Pass' Formation 2015" (ou contactez-nous : AGEFOS PME Limousin, tél. : 05 55 79 05 33).

Ces actions sont financées sur fonds mutualisés sans contribution complémentaire pour les entreprises adhérentes de moins de 10 salariés ayant versé leur contribution formation au titre de la masse salariale 2014 avant le 1^{er} mars 2015. De ce fait, l'ensemble des modules est accessible gratuitement.

La liste des organismes de formation retenus est disponible sur simple demande auprès d'AGEFOS PME Limousin.

Rappel : AGEFOS PME Limousin n'est pas un organisme de formation.



AGEFOS PME Limousin

Service "Pass' Formation"
5 ter 7, bd Victor Hugo
CS 61233
87054 LIMOGES Cedex 2
Tél. 05 55 79 05 33
Fax 05 55 79 22 82



Pour connaître le programme de chaque formation ou télécharger un bulletin d'inscription, rendez-vous sur la page d'accueil de notre site : www.agefos-pme-limousin.com